



Mouvement national : J-11 !

Réunie ce jour à Fresnes, l'Unité Syndicale constate que la préparation de la mobilisation bat son plein, avec dans chaque région et chaque établissement, des appels unitaires à l'action. **Les 4, 5, 6, 7 mai s'annoncent très mobilisateurs, l'Unité Syndicale appelle ses militants à prolonger cet état d'esprit, et à faire fort dès le lundi 4 mai prochain !**

L'Unité Syndicale, déterminée plus que jamais, entend ne rien céder et obtenir :

- **Suppression immédiate** des instructions DATI et de la note du DAP du 8 avril 09 relatives aux surveillances particulières, de nuit comme de jour, pour éviter des rondes 'à la carte'. **Ouverture d'un débat sérieux** sur la prévention des suicides et la sécurité dans les prisons au regard des nombreuses agressions du personnel.
- **Arrêt des suppressions de primes (ISS)** lors d'un arrêt maladie, **abrogation de la note du DAP du 16 février 2009** afin de stopper les contrôles abusifs des agents malades, **respect du secret médical**. *Enlever des primes pendant les arrêts maladie revient à sanctionner et pénaliser l'agent malade, oblige les personnels à ne pas se soigner et à travailler dans un état incompatible avec notre milieu professionnel difficile.*
- **Arrêt des sanctions abusives et automatiques** (MA Bonneville, MA Lyon, ...) : *la non application des garanties disciplinaires de la fonction publique s'agissant des droits de la défense des personnels est un pouvoir abusif de l'institution pénitentiaire. L'abrogation de ces dispositions s'impose.*
- **Emploi : nécessité de la mise à plat de la totalité des organigrammes des établissements, augmentation du TCCBS à 25% et rehaussement des effectifs en service de nuit dans les petites structures.** *Après avoir joué le jeu du dialogue social en participant activement aux groupes de travail sur les organigrammes, force est de constater que la ministre n'a pas su convaincre le gouvernement sur la nécessité de recruter un grand nombre de personnels alors qu'elle s'y était engagée.*
- **Améliorations des conditions de vie et de travail** (rythmes de travail) : *face à la multiplication des tâches liées à une surpopulation carcérale infernale, à de nouvelles missions (RPE, PSE, ...) sans moyen supplémentaire, les personnels arrivent à saturation. Travailler perpétuellement dans l'urgence, être dans l'obligation de composer avec les uns et les autres, être réduits à de simples porte-clefs ou de simples exécutants le doigt sur la couture est le quotidien de chacun d'entre nous. Les mesures alternatives à l'incarcération et les aménagements de peine doivent être favorisées en lieu et place du tout carcéral : aujourd'hui, plus de 15000 détenus sont condamnés à une peine de moins d'un an de prison et plus de 7000 détenus à des peines de moins de 6 mois !*

Des décisions importantes ayant un impact sur nos missions, nos conditions de travail sont trop souvent prises de manière unilatérale et autoritaire par l'administration pénitentiaire, bafouant le dialogue social !!!

L'administration sera tenue responsable et coupable des événements à venir

Jean-François FORGET
Secrétaire Général UFAP-UNSA

Christophe MARQUES
Secrétaire Général SNP-FO

Céline VERZELETTI
Secrétaire Générale UGSP-CGT

Paris, le 23 avril 2009